

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 JUIN 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 40/1967 :

Information au Conseil Municipal sur l'exercice de ses délégations en matière de marchés publics du 1er décembre 2024 au 15 mai 2025

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. TIONOHOU Sabrina (par Monsieur DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par Madame FERDE Thérèse), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Richela), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), JETTER Régine (par Madame MALIDI Mariaty).

ABSENTS :

MM. BALZANET Jonhy, KHELIF David, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 13 juin 2025.

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974-2025-06-20-000000000000-1967-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception en préfecture : 30/06/2025

David LORION

Affaire n°40/1967 : Information au Conseil Municipal sur l'exercice de ses délégations en matière de marchés publics du 1er décembre 2024 au 15 mai 2025.

Commande Publique - Direction des Ressources

Conformément à l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné, par délibération n°01/4 en date du 23 mai 2020, puis par délibération n°38/1875 en date du 10 avril 2025, délégation au Maire à l'effet de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion et la signature, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres :

- d'un montant HT inférieur au seuil réglementaire européen, au-delà duquel les procédures formalisées sont requises, s'agissant de fournitures et de services ;
- d'un montant HT inférieur ou égal à 1 000 000,00 € s'agissant des travaux ;
- ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

En application de l'article L.2122-23 du code précité, le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance de la liste des marchés conclus dans le cadre de la présente délégation, traités par la Direction de la Commande Publique.

Le présent dossier étant transmis à titre d'information, le Conseil n'a pas à délibérer sur ce rapport.

<i>Marchés à Procédure Adaptée</i> <i>Inférieurs à <u>20 000 € HT</u> (21 700 € TTC), suivis par la Direction de la Commande Publique allant du 1er décembre 2024 au 15 mai 2025</i>			
<i>Objet</i>	<i>Date d'attribution</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Montant</i>
Assistance à maîtrise d'ouvrage de programmation d'aménagement d'infrastructures routières et d'espaces publics du secteur de l'Hôtel de Ville – Centre administratif – Berge de la Rivière d'Abord / <i>Marché de prestations similaires n°02 "Suivi et analyse des études d'avant-projet et du permis d'aménager du groupement de maîtrise d'œuvre"</i>	05/12/2024	Groupement conjoint ZONE UP PAYSAGE - Laurence BREMENT (mandataire) / ALTAIR (co-traitant)	9 765.00 € TTC

<i>Marchés à Procédure Adaptée</i> <i>de <u>20 000 € HT</u> (21 700 € TTC) à < <u>45 000 € HT</u> (48 825 € TTC) allant du 1^{er} décembre 2024 au 15 mai 2025</i>			
<i>Objet</i>	<i>Date d'attribution</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Montant</i>
Maintenance préventive et corrective des matériels de garage	05/12/2024	S.M.I.S (Société de maintenance industrielle et service)	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum sur toute la durée du marché de 15 000 € HT pour le volet 1 (interventions préventives) et de 20 000 € HT pour le volet 2 (interventions correctives) – Durée 4 ans
Prestations d'impression et de livraison de Kakemono et supports	10/01/2025	ONE SHOT	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum sur toute la durée du marché de 44 000 € HT (Durée : 1 an)
Acquisition d'instruments de musique	17/01/2025	BACKSTAGE DISTRIBUTION LE STOCK	Accusé de réception en préfecture 974-219740164-20250620-40-1967-BE Date de télétransmission : 30/06/2025 Date de réception préfecture : 30/06/2025

Marchés à Procédure Adaptée de 20 000 € HT (21 700 € TTC) à < 45 000 € HT (48 825 € TTC) allant du 1^{er} décembre 2024 au 15 mai 2025			
<i>Objet</i>	<i>Date d'attribution</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Montant</i>
Prestations de sécurité pour la salle de musiques actuelles Le Kerveguen – Période 2025 / 2028	21/03/2025	PAPANGUE PROTECTION	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 44 000 € HT sur toute la durée du marché (Durée : 3 ans)

Marchés A Procédure Adaptée de 45 000 € HT (48 825 € TTC) à < 90 000 € HT (97 650 € TTC) allant du 1^{er} décembre 2024 au 15 mai 2025			
<i>Objet</i>	<i>Date d'attribution</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Montant</i>
Acquisition de mobiliers pour la restauration scolaire	20/02/2025	JACK & TEDDY INDUSTRIE	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 79 900 € HT sur toute la durée du marché (Durée : 2 ans)

Marchés de fournitures et services de 90 000 € HT (97 650 € TTC) à < 221 000 € HT (239 785 € TTC) allant du 1^{er} décembre 2024 au 15 mai 2025			
<i>Objet</i>	<i>Date d'attribution</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Montant</i>
Étude de faisabilité pour le développement de filière de valorisation de sédiments non inertes, non dangereux et non immergeables - <i>Marché de prestations innovantes en application de l'article R2122-9-1 du Code de la commande publique</i>	27/01/2025	NEO-ECO (SAS NECO ECO DEVELOPPEMENT)	106 221.50 € TTC
Acquisition de badgeuses - Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable en application de l'article R2122-3 alinéa 3 du Code de la commande publique	30/01/2025	ASYS	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum annuel de 50 000 € HT (Durée : 2 ans)
Acquisition et maintenance d'échelles à crinolines	29/04/2025	SRAL METALLERIE DU NORD	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum sur toute la durée du marché (Durée : 4 ans) : Volet 1 - Maintenance préventive = 20 000 € HT Volet 2 - Maintenance corrective = 40 000 € HT Volet 3 - Acquisition et pose = 80 000 € HT
Mise à jour, conception, fourniture et pose des plans d'intervention et d'évacuation des bâtiments de la Ville de Saint-Pierre	29/04/2025	SARL ALV - SECURIDOM SYSTEMES	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 55 000 € HT (Durée : 4 ans)

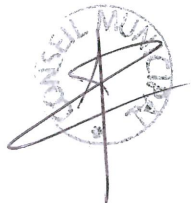
Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250620-40-1967-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Remplacement du dispositif de chauffage des eaux de bassins des piscines de la Ravine des Cabris et de Casabona	29/04/2025	SOCIETE REUNIONNAISE DU CONDITIONNEMENT D'AIR (SRCA)	223 564.25 € TTC (total offre de base + prestation supplémentaire éventuelle)
---	------------	---	---

Marchés de travaux de 90 000 € HT (97 650 € TTC) à < 1 000 000 € HT (1 085 000 € TTC) allant du 1er décembre 2024 au 15 mai 2025			
<i>Objet</i>	<i>Date d'attribution</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Montant</i>
Travaux de câblage de l'ensemble des bâtiments municipaux de la Ville de Saint-Pierre	07/03/2025	SARL PHENIX EXPERT	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum sur toute la durée du marché (4 ans) de 960 000 € HT
Aménagement de la Cour de l'Ecole Evariste de Parny			
<i>Lot 1: Maçonnerie / Espace verts / VRD</i>	29/04/2025	HECR-TP	511 702.28 € TTC (hors travaux réalisés sur attachement évalués à 57 613.50 € TTC)
<i>Lot 2: Revêtements de sol</i>	29/04/2025	INEXENCE SOLS CREATION	114 100.77 € TTC

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** des marchés conclus dans le cadre de ses délégations entre le 1^{er} décembre 2024 et le 15 mai 2025, et dont le détail figure plus haut.



P/EXTRAIT EN FORME,
LE MAIRE



David LORION